

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

MSHP - Maison des Sciences de l'Homme du  
Pacifique

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de la Polynésie française

Centre national de la recherche scientifique –  
CNRS

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Tamatoa Bambridge, Président du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2.)

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

**Nom de la fédération :**

Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique

**Acronyme de la fédération :**

MSH-P

**Label et N° actuels :**

UAR 2503

**Type de demande :**

Renouvellement à l'identique

**Nom du directeur (2021-2022) :**

M. Éric Conte

**Nom du porteur de projet (2023-2027) :**

M. Éric Conte

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :**

M. Tamatoa Bambridge, CNRS, Polynésie française

**Experts :**

Mme Laurence Pourchez, INALCO, Paris

M. Philippe Terral, Université Toulouse 3, Paul Sabatier

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Bernard Moizo

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Mme Nabila Gaertner-Mazouni, UPF, Commission Recherche

M. Lionel Maurel, INSHS CNRS

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

La Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique est une Unité d'Appui et de Recherche (UAR 2503) créée le 1er janvier 2017 par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université de la Polynésie française (UPF).

Localisation et établissement : Université de la Polynésie française, Campus d'Outumaoro – Punaauia

Numéro, voie : Boîte postale : 6570

Code postal et ville : 98702 Faa'a Tahiti - Polynésie française

Téléphone : +689 40803826

Site web : <http://www.mshp.upf.pf/>

### ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MSH-P bénéficie, au titre du CNRS, de la tutelle principale de l'INSHS et de la tutelle secondaire de l'INEE. Elle est membre du Réseau national qui réunit les 22 MSH françaises. La MSH-P est la première hors du territoire métropolitain et donc en Outre-mer. Elle est gérée par un conseil de pilotage et un conseil scientifique international de 12 membres, garant de la qualité des recherches qui y sont conduites.

### NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Domaine scientifique principal :

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

SHS5 : Cultures et productions culturelles

SHS7 : Espace et relations homme/milieux

SHS2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

Domaine scientifique secondaire

SVE : Sciences de la vie, de la santé et de l'environnement

### DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. Éric Conte

### EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Liste des personnels affectés en propre à la MSH au 31 décembre 2021

<b>Personnels permanents en activité</b>	
Professeurs et assimilés	1
Maîtres de conférences et assimilés	0
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>2</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0

Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	6
Doctorants	2
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>8</b>
<b>Total personnels</b>	<b>10</b>

## AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le comité porte un avis positif et favorable sur l'ensemble de la structure de la MSH-P : le dynamisme de son directeur, la profusion et la qualité de ses programmes scientifiques, la politique de diffusion des connaissances concourent à la réussite d'une MSH-P qui a su trouver sa place en Polynésie française.

Conformément à son ambition initiale, la MSH-P a été en premier lieu un hôtel à projet, accueillant des chercheurs extérieurs et des post-doctorants sur projet, et, en second lieu, un catalyseur parvenant à fédérer, au moins dans un premier temps, des initiatives de recherche avec l'ensemble des équipes d'accueil présentes à Tahiti.

Le soutien des tutelles à la MSH-P pour une grande ouverture régionale et internationale est incontestable. La MSH-P devrait s'appuyer davantage sur les différents outils disponibles (comité de pilotage, conseil scientifique, Charte des MSH), afin de pérenniser son action locale et régionale et asseoir sa visibilité internationale.

Au terme de ce quinquennal, les tutelles partagent les ambitions régionales de la MSH-P, laquelle souhaite développer des collaborations avec la Nouvelle-Calédonie et fédérer des actions de recherche principalement en SHS dans la région. Ainsi, la MSH-P entend également jouer un rôle dans la diplomatie culturelle et le rayonnement scientifique de la France en améliorant l'intégration régionale des collectivités françaises du Pacifique.

Une amélioration certaine du fonctionnement de la MSH-P et de sa visibilité à l'échelle de la grande région pacifique est à présent souhaitable : elle doit davantage s'appuyer sur la charte, sur les ressources en ingénierie, sur les actions scientifiques inter-MSH et sur les plateformes du RnMSH ainsi que sur les IR\* des SHS (soit Progedo et Humanum).

# ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

Création de la MSH-P en 2017 : il s'agit donc de sa première évaluation.

## APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

Depuis 2017, la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P), hébergée à l'université de Polynésie française, a fédéré de nombreux projets de recherche, dans de multiples champs de la connaissance en sciences humaines et sociales. Ceux-ci répondaient à une demande d'expertises en soutien à la définition des politiques publiques : les violences intrafamiliales, les addictions, les affaires foncières, les politiques de santé publique, le développement du tourisme, la gestion de la biodiversité et des risques naturels, l'archéologie, les études sur la famille, sur la santé et l'analyse historique des essais nucléaires.

Les visées scientifiques de la MSH-P répondent à deux objectifs : celui d'assumer les fonctions d'hôtel à projet, accueillant notamment des chercheurs extérieurs et des post-doctorants sur projet, et celui de fédérer, au moins dans un premier temps, des actions de recherche avec l'ensemble des équipes d'accueil de l'UPF et le CRIOBE.

Les deux tutelles, le CNRS et l'UPF, se félicitent de l'existence de la MSH-P dont le dynamisme scientifique est souligné.

Ce dynamisme de la MSH-P a été rendu possible, voire a été facilité par la détermination de son directeur à créer, puis étendre les actions de recherche de la MSH-P à des champs variés d'expertise en Polynésie française : 1° Nucléaire et politique ; 2° Aspects sociaux du nucléaire ; 3° Étude de conservation du patrimoine polynésien (archéologie et langue) ; 4° Recherche sur la santé et la médecine intégrative (cancer du sein, contrat de projet, médecine traditionnelle.).

Au terme de ce quinquennal, les tutelles partagent les ambitions régionales de la MSH-P, laquelle souhaite développer des collaborations avec la Nouvelle-Calédonie et fédérer des actions de recherche principalement en SHS dans la région. À ce titre, elles sont associées aux échanges et aux discussions menées sous l'auspice de la MSH-P avec l'université de la Nouvelle-Calédonie et l'IRD NC qui dispose de chercheurs en SHS.

Le CNRS a rappelé l'importance de la chartre des MSH qui constitue un guide et une ressource pour orienter les actions menées par les MSH et inciter à de la coopération au niveau national.

Les points forts sont les suivants :

- Il s'agit d'une MSH créée ex nihilo, portée par le dynamisme de son directeur.
- Sa création a permis de disposer d'un hôtel à projet susceptible d'accueillir des recherches menées dans des champs variés de la connaissance scientifique.
- La MSH-P bénéficie du soutien des tutelles dans son développement tant à l'échelle régionale que dans son élargissement des questions de recherche.

Les points de vigilance sont les suivants :

- Il serait important que les tutelles, *a fortiori* dans un contexte d'isolement de la MSH-P en Polynésie française (PF) par rapport au contexte national, puissent s'impliquer davantage dans son comité de pilotage.
- Dans une phase de consolidation des acquis et d'expansion de la structure, il apparaît important que la MSH-P continue à se doter de tous les leviers de gouvernance à la disposition des MSH et les mette à profit : respect de la chartre des MSH, création et animation du comité de pilotage, mobilisation du conseil scientifique de la MSH-P au moins une fois par an.
- La question de l'interdisciplinarité, souvent mise en avant, pourrait être structurée sous la forme d'une problématique ou d'un questionnement de recherche fédérateurs aux triples échelles territoriales, nationales et régionales.
- Il est souligné le rôle important de la secrétaire générale de la MSH-P qui peut s'impliquer dans le réseau des MSH. Or, les conditions de son affectation (pour une durée de deux ans, sans aide à l'installation) ne facilitent pas la pérennité de son action.
- Il est nécessaire de mieux clarifier le rôle de la MSH-P vis-à-vis des autres laboratoires présents à l'UPF ainsi que des autres infrastructures de recherche que développe le CNRS en PF (SOSI, ZA)

## BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

La MSH-P a parfaitement intégré les exigences et la dynamique d'un hôtel à projet. En un laps de temps assez réduit, l'activité de recherche qui s'est développée en son sein s'est montrée particulièrement intense. On pense ici notamment aux nombres de projets déployés et aux financements associés mais aussi à l'activité d'édition et de publication qui a été menée. Cette première phase de développement ayant été réalisée, il convient désormais de préciser davantage les éléments de politique scientifique au cœur de l'activité de cette MSH en impliquant notamment encore davantage une diversité de collègue dans ce travail de définition et de portage scientifique.

Dans la présentation de la MSH-P, effectuée lors de la visite du comité, 4 axes de recherche ont été présentés, qui ont permis de préciser les développements de l'unité.

- Axe de recherche sur le nucléaire (Histoire et mémoire du CEP ; SOSI – observatoire et héritage du CEP) : Suivi Ouvert des Sociétés et de leurs Interactions. Ce dispositif s'inscrit dans un projet de plus grande ampleur coordonné avec l'INSU, l'INEE et l'IN2P3 sur les bouleversements des sociétés et des écosystèmes induits par les changements globaux ou par certains événements.
- Axe : Saisir le changement social, qui implique 5 thématiques : (1) L'action publique sur le Fenua : Stéréotypes, conflictualité, traduction ; 2) Entre famille et parenté : Les mutations du *feti'i* ; 3) Les nouvelles classes populaires urbaines : transition économique, urbanisation et pratiques de subsistance dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ; 4) Hyper-centralisation et nouveaux régimes mobiliétaires en Polynésie française ; 5) Inégalités, solidarités, dépendances.
- Axe : Les langues et les humanités numériques : architecture numérique dédiée, interopérabilité entre plusieurs bases de données dont certaines consultables en ligne.
- Axe : La santé et la médecine intégrative : cancer du sein en Polynésie française, résilience des Polynésiens aux maladies et aux épidémies, médecine traditionnelle.

Les points forts sont les suivants :

- Un grand nombre de projets sont hébergés et développés à la MSH-P ou accompagnés par cette structure.
- On recense de nombreux sujets de recherche ancrés dans les politiques publiques qui peuvent contribuer à fédérer diverses disciplines scientifiques et divers chercheurs (profils, institutions, différentes localisations dans le Pacifique).
- Il existe un effort louable de pluri- et d'interdisciplinarité dans les SHS et une ouverture sur les autres sciences : on relève une stratégie de la MSH-P sur la communication et sur la diffusion scientifique pour encourager les liens science-société.
- Il y a de nombreuses implications d'experts non chercheurs auprès des chercheurs dans divers projets.

Les points de vigilance sont les suivants :

- Il conviendrait de préciser et de cibler encore davantage les trois niveaux de politique scientifique visés par la MSH-P : interdisciplinarité entre SHS et avec les autres disciplines ; stratégie sur les liens science-société ; et stratégie sur les transferts de connaissances.
- Le MSH-P gagnerait à encourager une plus forte implication des chercheurs dans la définition et dans le portage de sa politique scientifique.
- Le fort dynamisme et la forte activité de la MSH-P pourraient bénéficier d'un renouveau en s'appuyant sur des acteurs plus diversifiés en termes de pilotage et d'animation.

## RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'animation scientifique est construite sur le principe de la fluidité et de la réorganisation permanente de la structure. Sur la base de projets proposés par des chercheurs de l'UPF et par d'autres institutions ou définis par la direction en concertation avec les autorités politiques, économiques, culturelles, et en principe validés par le conseil scientifique de la MSH-P, des « équipes projets » sont constituées.

Ces « équipes projets » durent le temps d'un projet. Les membres de ces équipes demeurent membres titulaires de leurs laboratoires d'origine, sont associés à la MSH-P et signent leurs publications avec sa référence qui vient s'ajouter à celle de leurs laboratoires d'origine.

Le rôle fédérateur de la MSHP ne se limite pas à la Polynésie : même si elle doit beaucoup à l'UPF et si elle a pu compter sur son soutien – comme sur celui du CNRS –, elle n'est pas une structure propre à l'UPF (contrairement aux équipes locales) et son objectif est de dépasser le cadre de la Polynésie française pour atteindre, dans le

temps et dans la perspective de sa réussite, l'échelle du « Pacifique ». Elle entend aussi jouer un rôle dans la diplomatie culturelle et le rayonnement scientifique de la France en améliorant l'intégration régionale des collectivités françaises du Pacifique. L'Océanie est le seul continent où l'on ne trouve pas une maison de la recherche émanant d'une institution française : l'ambition de la MSH-P est de devenir, dans la durée, un centre de recherche en sciences humaines et sociales à l'initiative de la France et de niveau international.

On relève des points de vigilance.

La MSH-P regroupe un très grand nombre de projets de recherche aux thématiques extrêmement variées : sa grande qualité dans l'animation scientifique serait encore plus lisible si tous ces projets, qui peuvent apparaître indépendants et sans liens les uns avec les autres, étaient organisés autour d'un fil directeur et d'un unique questionnement, alors même qu'ils donnent une vue d'ensemble de la société polynésienne.

## PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Hébergé au sein de l'UPF, la MSH-P dispose d'une maison composée de deux bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle pouvant accueillir des doctorants et des post-doctorants, d'une cuisine et d'une salle d'eau. Les infrastructures administratives (connexion aux réseaux, salle de visio-conférence, photocopieur, etc.) sont très satisfaisantes. Les services techniques communs s'étendent également à l'aide apportée par la MSH-P aux ressources intangibles : logiciels, traduction de travaux, aide aux déplacements lors de colloques.

Dans un proche avenir, la capacité d'accueil de la MSH-P sera même doublée, compte tenu de la modernisation des infrastructures de recherche fournies par l'UPF.

Le point fort est le suivant :

- Il existe un fort soutien de la tutelle UPF en termes de mise à disposition d'un environnement de travail et de recherche, adapté aux SHS.

Les points de vigilance sont les suivants :

- Il n'existe pas à ce stade de comité d'éthique, ni même de code éthique, susceptibles d'aider les chercheurs dans le développement et dans la mise en place de leurs recherches.
- La MSH-P devrait s'appuyer davantage sur les ressources en ingénierie, sur les actions scientifiques inter-MSH et sur les plateformes du RnMSH ainsi que sur les IR\* des SHS (soit Progedo et Humanum), et ce afin de bien positionner l'activité des laboratoires du site et de la zone Pacifique et de l'articuler avec sa propre activité.
- Dans le futur, il faudrait accroître et diversifier dans les projets de la MSH-P les disciplines scientifiques et les acteurs impliqués (profils, institutions, localisations dans le Pacifique), y compris les « non chercheurs ».

## DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

La MSH-P dispose de ressources composées, en personnel, d'un directeur, PR à l'UPF avec une décharge de cours de 80h, et d'une secrétaire générale affectée par le CNRS. L'UPF complète la masse salariale à hauteur de 84 K€. Les financements récurrents de l'UPF et du CNRS sont respectivement de 22,5K€ et de 22K€.

En 6 ans, 23 projets ont été financés pour un montant total de 1,4 M€ de financement extérieur.

Les points forts sont les suivants :

- Le dynamisme du directeur a permis le financement de plusieurs projets de recherche en Polynésie française, associant des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des doctorants et des post-doctorants d'origine variée, projets caractérisés par leur dimension internationale et par la diversité des institutions mobilisées (IRD, Universités en métropole, CNRS).
- Des enseignants-chercheurs appartenant à d'autres laboratoires de l'UPF ont pu avoir accès à de nouvelles sources de financements, pour conduire des projets de recherche liés à la MSH-P.

Les points de vigilance sont les suivants :

- Il ne semble pas qu'il y ait une mutualisation optimale des moyens et des budgets entre la MSH-P et les autres unités du site (UPF). Cette mutualisation est à encourager.
- Il paraît nécessaire de clarifier la place de la MSH-P vis-à-vis des autres laboratoires de l'UPF afin de parvenir à un positionnement plus articulé et complémentaire avec ces autres unités.

## PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ / INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

La MSH-P se heurte au double handicap structurel d'éloignement et d'isolement par rapport aux autres structures fédératives nationales. Cette réalité est également présente en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie. Dans ce contexte, la MSH-P a su se doter d'un conseil scientifique international et insuffler des projets de recherche qui répondent aux enjeux des sociétés insulaires, en mobilisant des enseignants-chercheurs et des chercheurs à la fois localement (archéologie, sociologie, anthropologie, linguistique) et à l'échelle nationale et internationale (appels à projet à vocation nationale et internationale).

Les points forts sont les suivants :

- Les représentants des tutelles ont fait part de leur forte volonté d'accompagner la complémentarité de la MSH-P par rapport à des structures nationales.
- Il semble que les succès des appels à projet initiés par la MSH-P se transforment en projets de recherche appelés à durer.

Les points faibles sont les suivants :

- Il n'existe pas en PF d'autre structure fédérative de recherche, ce qui rend difficile toute comparaison et toute convergence de complémentarités.
- Le comité regrette la faible mobilisation du conseil scientifique dans la stratégie scientifique de la MSH-P.

## RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le comité du Hcéres recommande les points suivants :

- Une clarification et une meilleure articulation entre l'activité de la MSH-P et les unités du site (UPF) et de la zone (Pacifique).
- La mobilisation systématique du comité de pilotage (pour des relations accrues avec les tutelles notamment) et du conseil scientifique (où pourraient siéger au moins un directeur de MSH ou un ancien directeur de la MSH-P).
- Une clarification des liens entre les axes de recherche afin de favoriser l'interdisciplinarité.
- L'amélioration du fonctionnement de la MSH-P par le recours à la charte, aux ressources en ingénierie, aux actions scientifiques inter-MSH et aux plateformes du RnMSH ainsi qu'aux IR\* des SHS (Progedo et Humanum).
- La question de la succession de l'actuel directeur se pose pour le prochain quinquennal : il conviendra d'y réfléchir en amont et avec les tutelles.

# DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

## DATES

**Début :** 22 mars 2023

**Fin :** 23 mars 2023

**Entretien réalisé : en distanciel et en présentiel**

## SITE DE LA VISITE

**Institution :** UPF  
**Adresse :** Fare Potee de la Présidence de l'UPF  
Campus d'Outumaoro – Punaauia  
98702 Faa'a Tahiti - Polynésie française

## PROGRAMME DES ENTRETIENS

**21 Mars 2023 :** Dîner de travail du comité

**22 Mars 2023 :** Les auditions se dérouleront au Fare Potee de la Présidence de l'UPF

7h30 (heure de Papeete) - 8h (soit 18h30 à Paris) : **Réunion à huis clos** du comité d'experts

8h00-8h05 Vérification du fonctionnement technique des dispositifs fournis par l'Université de Polynésie française

**8h10-8h30** Entretien à huis clos avec la direction de la MSH P

**8h30-9h15** Séance plénière : chercheurs, doctorants, post-doctorantes, direction,

**9h15-9h50** Entretien à huis clos avec la tutelle CNRS (20h15/20h50) et UPF  
M. Lionel Maurel, INSHS CNRS  
Mme Nabila Gaertner-Mazouni VP R UPF

9h50-10h05 Pause

**10h05-10h50** Entretien à huis clos avec les doctorants et post-doctorants

**10h50-11h20** Entretien à huis clos avec la direction de la MSH P  
(bilan de la journée, dernières questions)

**11h20 -11h50** Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique France 22h20-22h50

**Repas du comité**

**23 Mars 2023 :**

**9h30 – 12h30** Visite des locaux de la MSH-P et du nouveau pôle recherche de l'UPF

**Repas du comité**

## POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Les sections 36 et 38 du CoNRS, sollicitées pour proposer des représentants dans le comité, n'ont pas été en mesure de répondre positivement du fait d'un conflit de calendrier entre la visite et les sessions de concours CNRS.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Punaauia, le 31 mai 2023

Présidence de l'UPF  
Affaire suivie par :  
Stéphanie AKROUCHI  
Assistante du Président  
Tél. : 40.80.38.39  
Mail : [secretariat-president@upf.pf](mailto:secretariat-president@upf.pf)  
[autoevaluation@upf.pf](mailto:autoevaluation@upf.pf)

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche  
et de l'Enseignement Supérieur  
Département d'évaluation de la recherche  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS  
FRANCE

Réf. : PC/SA/N°23/

0249

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique  
V/réf. : DER-PUR230023315 – Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P).

Madame, Monsieur,

Avant tout, l'établissement et la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P) tiennent à remercier l'ensemble des experts pour leur implication dans cette évaluation et la pertinence de leurs remarques.

Pour faire suite à votre courriel du 12 mai dernier et après validation par la Direction de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P), je vous informe que nous ne formulons pas d'observation quant au rapport d'évaluation transmis par le HCERES.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Pr. Patrick CAPOLSINI

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)